



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 8891

du 18/04/2023

MODE, la gestion simplifiée et sécurisée des accès aux applications du pouvoir régulateur

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 18/04/2023
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Résumé	Dans le cadre de l'objectif poursuivi par le Pacte pour un enseignement d'excellence de soutenir la simplification administrative notamment par une nouvelle gouvernance numérique dotée d'une architecture révisée, l'Administration générale de l'Enseignement annonce le déploiement de la solution informatique "Modèle de délégation"(MODE).
--------	---

Mots-clés	simplification administrative - numérique
-----------	---

Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.
----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Centres psycho-médico-sociaux
Ens. officiel subventionné	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)
Ens. libre subventionné	Maternel spécialisé
Libre confessionnel	Primaire spécialisé
Libre non confessionnel	Secondaire spécialisé
	Secondaire artistique à horaire réduit

Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR

Personne de contact concernant la publication de la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
Hicham ABBIB	SGNE	02/413. 30 90
Jean-françois MAURER		mode@cfwb.be
Benoit GRAMBRAS		
Jérôme ENGELS		



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Service générale du numérique éducatif

**MODE, la gestion simplifiée et
sécurisée des accès aux
applications du pouvoir régulateur**

Mot d'introduction

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire part de la mise à disposition de l'application MODE (pour MOdèle de DÉlégation), qui simplifie et facilite la gestion des accès aux applications du pouvoir régulateur, sécurise les données et garantit la conformité avec le cadre réglementaire.

Ces dernières années, **les applications** métiers se sont multipliées (PRIMVER, SIEL, OBSI, DDRS...). Elles sont utilisées à des fins diverses (inscriptions, octroi du capital-périodes...) par tous les acteurs de l'école : pouvoir organisateur, directions, équipe pédagogique, CPMS... Pour des raisons évidentes de sécurité, chaque application métier nécessite un droit d'accès, donné spécifiquement à chacun de ses utilisateurs sous la forme de **permissions** octroyées par le pouvoir régulateur.

Actuellement, pour octroyer ou supprimer une permission à un membre du personnel, le pouvoir organisateur d'une école ou d'un CPMS doit obligatoirement envoyer un formulaire papier au pouvoir régulateur pour qu'il autorise le membre du personnel à utiliser une application métier (ou pour lui supprimer le droit d'accès). La procédure actuelle est contraignante et fastidieuse et son format papier ne permet pas de garantir pleinement la sécurité des données et informations échangées.

Grâce à MODE, chaque pouvoir organisateur pourra désormais gérer en toute autonomie les affiliations et les permissions applicatives des membres de son personnel. MODE permet au pouvoir organisateur d'avoir une vision complète des permissions accordées à ses membres du personnel et de les modifier lui-même immédiatement chaque fois que nécessaire.

En outre, MODE permet de **diviser par deux le temps consacré aujourd'hui à la gestion des permissions applicatives** données aux membres de votre équipe éducative.

Le déploiement de MODE sera progressif. Dans un premier temps, **il permettra de gérer les permissions des applications listées en annexe.** D'autres applications seront intégrées au fil du temps.

La mise à disposition de cet outil s'inscrit dans la mise en œuvre du principe d'optimisation des processus de gestion de l'information afin de favoriser notamment la simplification administrative. Elle s'inscrit également dans le cadre de la sécurisation des échanges d'information et de protection des données à caractère personnel portés par le Pacte pour un Enseignement d'excellence et faisant l'objet du décret du 25 avril 2019 relatif à la gouvernance numérique du système scolaire et à la transmission des données numériques dans l'enseignement obligatoire.

Par la présente circulaire, je vous communique les informations relatives à l'arrivée de ce nouvel outil et les mesures d'accompagnement qui sont mises en place afin d'en faciliter l'appropriation par l'ensemble des acteurs de l'école concernés.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

Caroline DESIR
Ministre de l'Éducation



Table des matières

Abréviations et acronymes	4
Dates importantes et échéances	5
Personnes à contacter.....	6
MODE Déploiement de l'application	7
1. Comment accéder à MODE.....	7
2. Calendrier du déploiement de l'application MODE	8
3. On vous accompagne !.....	9
3.1. Support et accompagnement.....	9
3.2. Webinaires: inscrivez-vous !.....	9
Annexe	10



Abréviations et acronymes

Acronyme / abréviation	Signification
MODE	Modèle de délégation
MDP	Membre du personnel
GIA	Gestionnaire des identités et accès
Affiliation	Détermine le périmètre organisationnel (quel établissement/PO) et fonctionnel (quelle fonction est exercée) d'une personne



Dates importantes et échéances

Descriptif	Date
Déploiement de MODE pour la gestion des permissions relatives aux applications listées en annexe	18/04/2023
Démarrage des webinaires	24/04/2023
L'utilisation de MODE devient obligatoire pour la gestion des permissions applicatives reprises dans MODE (fin de la procédure papier et les permissions préalablement octroyées via la procédure papier seront révoquées)	31/12/2023



Personnes à contacter

➤ Service Générale du Numérique Educatif

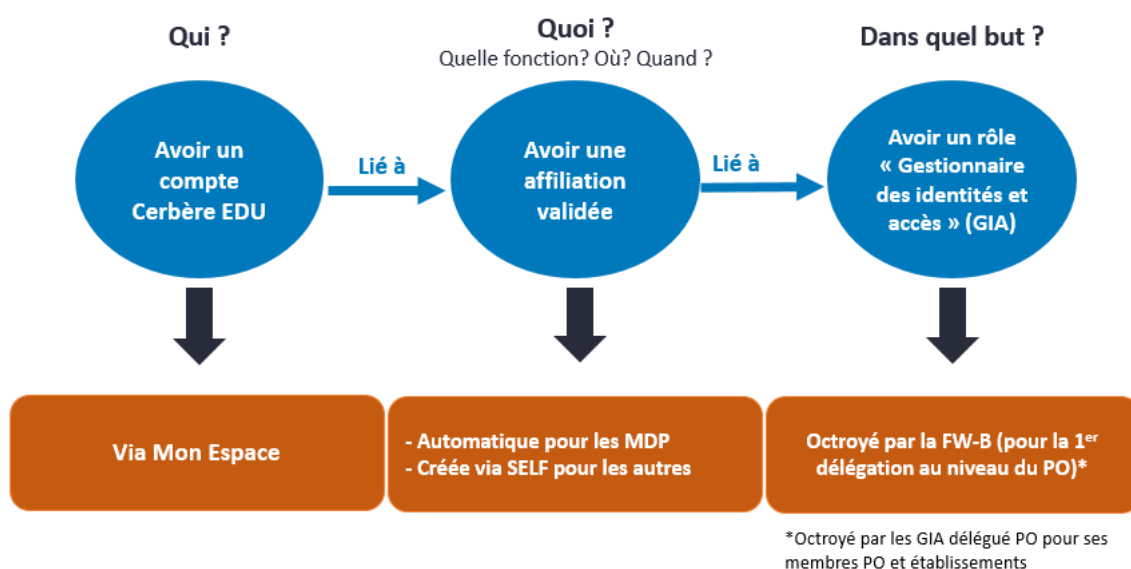
Identité	Fonction	Coordonnées
Abbib Hicham	Responsable de la Direction de coordination des projets IT	
Engels Jérôme	Coordinateur de projets informatiques	+32 (0)2 413 30 90
Grambras Benoit	Chargé de mission	mode@cfwb.be
Maurer Jean-François	Chargé de mission	

MODE

Déploiement de l'application

1. Comment accéder à MODE

Pour amorcer la chaîne de délégation des permissions applicatives via MODE, il est indispensable de réunir les **trois conditions** suivantes.



En pratique

1. Le **pouvoir organisateur (établissements et CPMS)** désigne dans un premier temps un Gestionnaires des Identités et Accès (GIA délégué PO) au travers du formulaire « **Identification GIA délégué PO** » et accessible via : « <https://www.transversal.cfwb.be/eforms/portal/rest/start/idenpo> ».



Les PO ayant réalisé cette étape dans le cadre d'un accès au DAccE, ne doivent plus compléter ce formulaire (sauf s'ils souhaitent désigner une nouvelle personne).

2. **L'administration** octroie ensuite le rôle « **GIA délégué PO** » à la personne désignée par le responsable du PO moyennant la présence d'un compte EDU actif et d'une affiliation créée via SELF (accessible via [Mon Espace](#)).
3. Le « **GIA délégué PO** » accède alors à **MODE** ([Mon Espace \(Etablissements\) / Mes applications](#)) pour octroyer (ou révoquer) des **permissions applicatives** reprises en annexe aux membres de son PO ou aux membres des directions (ou tout autre membre du personnel) des établissements qu'il organise, selon les besoins et prescrits des différentes applications reprises dans MODE.

4. Le « **GIA délégué PO** » peut également à tout moment **déléguer** d'autres rôles via MODE aux membres de son PO ou aux membres des directions des établissements qu'il organise. Ces derniers accéderont également à MODE ce qui leur permettra d'octroyer (ou révoquer) les permissions applicatives reprises dans MODE aux membres de leurs établissements.



Seules les permissions octroyées via MODE sont visibles dans ce dernier. Les permissions octroyées via la procédure papier ne sont pas visibles dans MODE. Nous vous invitons à octroyer à nouveau ces permissions via MODE sans attendre, sachant qu'au 31 décembre 2023, toutes les permissions applicatives portant sur des applications reprises dans MODE et qui auraient été préalablement octroyées en dehors de MODE (via procédure papier) seront révoquées.

2. Calendrier du déploiement de l'application MODE

Le calendrier de déploiement de MODE est le suivant :

Le 18 avril 2023 : Déploiement de MODE : **l'outil est accessible à tous les pouvoirs organisateurs organisant des établissements de l'enseignement obligatoire**. Ceux-ci doivent désigner leur Gestionnaire des Identités et Accès (GIA délégué PO) au moyen du formulaire électronique « idenPO » (<https://www.transversal.cfwb.be/eforms/portal/rest/start/idenpo>), afin de gérer les accès aux applicatifs pour leurs membres du personnel. Les pouvoirs organisateurs ayant déjà désigné leur GIA délégué PO dans le cadre de l'application DAccE (voir circulaire 8780 du 5/12/2022) ont déjà réalisé cette étape. Leur GIA délégué PO auront automatiquement accès à MODE moyennant la présence d'une affiliation validée.

Cette date-ci correspond à l'ouverture des inscriptions aux webinaires présentés ci-dessous.

Le 24 avril 2023: **Des webinaires expliquant le fonctionnement de MODE** sont organisés à partir de cette date (voir informations complémentaires ci-dessous).

Le 31 décembre 2023 : **L'utilisation de MODE devient obligatoire pour tout changement apporté aux permissions applicatives** des applications reprises en annexe pour les établissements scolaires et les centres PMS de l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles. À cette date, **chaque PO de l'enseignement obligatoire devra avoir octroyé via MODE toutes les permissions** nécessaires à ses membres du personnel : toutes les permissions relatives aux applications listées en annexe qui auraient été octroyées en dehors de MODE seront révoquées.

3. On vous accompagne !

3.1. Support et accompagnement

Toute la **documentation de support** se trouve sur la page d'accueil de MODE (accessible via Mon espace). Vous y trouverez :

- des capsules tutoriels vidéo ;
- un guide de l'utilisateur ;
- une FAQ (Questions fréquentes).

Des **webinaires** sont également proposés à **partir du 24 avril 2023** (voir ci-dessous).

Deux helpdesks sont également à votre disposition :

- l'ETNIC, en cas de difficulté d'accès (connexion), compte Cerbère : 02/800.10.10 ou <https://www.etic.be/contact>
- l'équipe de support MODE : 02 / 413.30.90 ou mode@cfwb.be

3.2. Webinaires: inscrivez-vous !

Des présentations de l'application MODE et son complément SELF vous sont proposées, à distance (webinaires), afin de vous accompagner et de vous préparer à l'utilisation de l'application.

Ces séances sont destinées aux directions (écoles et CPMS) et aux PO.

- 20 séances organisées entre le 24 avril et le 16 juin 2023
- Durée : 2h00

L'inscription aux webinaires est ouverte à partir du 18 avril 2023.

Vous trouverez le calendrier et les modalités d'inscription via le lien suivant : [\[inscriptions\]](#)

Les informations pratiques liées au déroulement du webinaire suivront après l'inscription.



Annexe

N°	Titre de l'annexe
----	-------------------

1	Liste des applications et permissions reprises dans MODE
---	--

Les permissions et applications présentes dans MODE au moment du démarrage de son déploiement par la présente circulaire sont reprises ci-dessous. D'autres applications et permissions intégreront progressivement MODE. C'est le cas par exemple du DAcCE.

Le GIA délégué PO peut octroyer les permissions relatives aux applications suivantes :

CADO (lecture)	Accès en consultation au catalogue de l'offre de formation
CEBSI École	Accès à la gestion des inscriptions/résultats au CEB
CEPU École	Accès à la gestion des attestations de validation des unités d'apprentissage en CPU
COGI École	Accès à la gestion des demandes d'inscription en 1ère secondaire ordinaire pour les écoles
COGI PO	Accès à la gestion des demandes d'inscription en 1ère secondaire ordinaire pour les PO
DADI École	Accès aux Données Authentiques des Diplômés pour les écoles
DASPA fondamental	Accès à l'encodage des résultats à l'outil d'évaluation de maîtrise de la langue pour le fondamental ordinaire
DASPA secondaire	Accès à l'encodage des résultats à l'outil d'évaluation de maîtrise de la langue pour le secondaire ordinaire
DDRS École	Accès à l'encodage des DIMONA et des déclarations des risques sociaux pour les écoles
DDRS PO	Accès à l'encodage des DIMONA et des déclarations des risques sociaux pour les PO
EPOLE Coordonateur	Accès en tant que coordonnateur de pôle à l'organisation et la gestion administrative et financière des pôles
EPOLE École Directeur	Accès en tant que direction d'école à l'organisation et à la gestion administrative et financière des pôles
EPOLE PO	Accès en tant que pouvoir organisateur à l'organisation et à la gestion administrative et financière des pôles
FASE École	Accès en consultation à FASE pour les écoles
FASE PO	Accès en consultation à FASE pour les PO
FORM Dérogation	Accès au formulaire de demande dérogation et de dispense de cours
FORM Exclusion	Accès au formulaire de déclaration d'exclusion d'un élève
FORM Intégration spécialisé	Accès au formulaire de demande d'intégration dans l'enseignement spécialisé

FORM Réinscription	Accès au formulaire de déclaration de réinscription d'un élève exclu
FORM Violence	Accès au formulaire de déclaration de faits de violence
GESP École	Accès à la gestion du personnel au menu "Extraits de paiements" et "Listing divers" pour les écoles
GESP PO	Accès à la gestion du personnel au menu "Extraits de paiements" et "Listing divers" pour les PO
GIFI Encodeur SENS	Accès à GIFI permettant d'encoder ses frais de déplacements
GOSS 2 PO	Accès à la gestion des structures et du cadre de l'enseignement secondaire ordinaire pour les PO
GOSS2 École	Accès à la gestion des structures et du cadre de l'enseignement secondaire ordinaire pour les écoles
MANOLO École	Accès à la gestion des subventions des ouvrages scolaires pour les écoles (Manuels, logiciels et outils pédagogiques)
MANOLO PO	Accès à la gestion des subventions des ouvrages scolaires (Manuels, logiciels et outils pédagogiques) pour les PO
OBSI École	Accès à la gestion des signalements d'absentéisme des élèves pour les écoles
ONEL École	Accès pour les écoles au contrôle de l'octroi de l'indemnité pour l'achat d'un outil numérique
ONEL PO	Accès pour les PO au contrôle de l'octroi de l'indemnité pour l'achat d'un outil numérique
PILOTAGE École	Accès aux plans de pilotage des établissements de l'enseignement obligatoire pour les écoles
PILOTAGE PO	Accès aux plans de pilotage des établissements de l'enseignement obligatoire pour les PO
PLAFOND École	Accès à PLAFOND permettant à un établissement d'encoder ses places disponibles
PLAFOND PO	Accès à PLAFOND permettant aux PO d'encoder les places disponibles dans ses établissements
PRIMVER École	Accès à la gestion des structures et du cadre de l'enseignement fondamental ordinaire pour les écoles
PRIMVER PO	Accès à la gestion des structures et du cadre de l'enseignement fondamental ordinaire pour les PO
SIEL École	Accès à la gestion de la Signalétique Elèves pour les écoles
SIEL PO	Accès à la gestion de la Signalétique Elèves pour les PO
SM École	Accès à Surveillance de Midi pour les écoles
SM PO	Accès à Surveillance de Midi pour les PO